



**LE CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU SUR LE MALI SE RÉUNIT À HUIS CLOS**

p.4

ALORS QUE LE DIALOGUE SOCIAL SE POURSUIT DANS LE SECTEUR DE L'EDUCATION

# LA COORDINATION DES SYNDICATS MAINTIEN LA PRESSION



©Ph: Fateh Guidoum/PPAgency

L'appel lancé, avant-hier mardi par le ministère de l'Education nationale à certains syndicats du secteur, notamment ceux affiliés à la Coordination, qui ont projeté des protestations publiques, dont un rassemblement national pour hier mercredi, et à boycotter les examens officiels de fin d'année, les invitant à renoncer à leurs actions n'a pas reçu un écho favorable. Hier mercredi, les enseignants s'étaient donnés rendez-vous devant les sièges de Directions de l'éducation dans plusieurs wilayas du pays.

p.2

## **P<sup>r</sup> BELHOCINE : «CHAQUE PAYS A ÉTABLI DES CRITÈRES POUR SE PROTÉGER»**

p.3



SAÏD CHANEGRIHA  
À PARTIR DE TINDOUF :  
**«L'ANP est prête à faire face aux différentes formes de menaces, quelles que soient leur nature ou leur origine»**

p.4

APRÈS LES MESURES PRISES PAR LE GOUVERNEMENT POUR LA RÉOUVERTURE DES FRONTIÈRES



**Grogne des Algériens établis à l'étranger**

p.3



#### Législatives

##### Appel à la préservation de la stabilité du pays, dominante du discours électoral

La préservation de la stabilité du pays et l'appel à une participation «massive» aux élections législatives du 12 juin prochain sont les maîtres-mots ayant dominé le discours des candidats des partis politiques et des listes indépendantes, durant la première semaine de la campagne électorale.

#### ANADE

##### L'ANADE accepte le remboursement de plus de 44 Mds de centimes

L'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE) a accepté 283 dossiers d'entreprises en difficulté, relatifs au remboursement de plus de 44 milliards de centimes et ce, après l'examen de 500 dossiers déposés par des représentants des banques, a indiqué mardi un communiqué de l'ANADE.



#### ANP

##### 9 narcotrafiquants arrêtés et près de 25 quintaux de kif traité saisis

Neuf (09) narcotrafiquants ont été arrêtés et près de 25 quintaux de kif traité et 14.200 comprimés psychotropes ont été saisis par les détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) et les services de la Gendarmerie nationale et des Gardes-frontières de la 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> Régions militaires (RM), durant la période du 19 au 25 mai,

Alors que le dialogue social se poursuit dans le secteur de l'Education

# La Coordination des syndicats maintient la pression

L'appel lancé, avant-hier mardi par le ministère de l'Education nationale à certains syndicats du secteur, notamment ceux affiliés à la Coordination, qui ont projeté des protestations publiques, dont un rassemblement national pour hier mercredi, et à boycotter les examens officiels de fin d'année, les invitant à renoncer à leurs actions n'a pas reçu un écho favorable.

Hier mercredi, les enseignants s'étaient donnés rendez-vous devant les sièges de Directions de l'éducation dans plusieurs wilayas du pays. Considérant, pour reprendre Zoubir Rouina, porte-parole du Conseil des lycées d'Alger (CLA), l'appel du ministère comme nul et non avvenu.

Rappelant que la Coordination de l'Education qui compte pas moins de 13 syndicats revendique une amélioration du pouvoir d'achat, la révision du statut particulier des personnels de l'Education et le rétablissement de la retraite anticipée, Zoubir Rouina a estimé que les réunions organisées en cours de semaine entre les syndicats et le ministre de l'Education nationale, en application du dialogue social impulsé par le président de la République sont loin de répondre aux revendications urgentes des enseignants.

Avant-hier mardi, le département de Mohamed Ouadjaout avait mis en garde contre les retombées pouvant découler de l'appel de certains syndicats à l'organisation de mouvements de protestation et au boycott des examens de fin d'année, lesquels risquent de compromettre les efforts de prise en charge des préoccupations du partenaire social.

En consécration du principe du partenariat social et en concrétisation des orientations de la haute autorité du pays à travers l'organisation d'une série de rencontres, programmées du 17 au 29 mai, pour la prise en charge des revendications socio-professionnelles des affiliés au secteur. «Ces mouvements de protestation risquent de perturber le bon fonctionnement du service public et des établissements éducatifs et de compromettre les efforts de prise en charge des revendications soumises par le partenaire social et constituer



■ M. Ouadjaout avait réitéré son plein engagement à la prise en charge de toutes les préoccupations soulevées dans le secteur appelant la famille éducative à faire preuve de responsabilité. (Photo:DR)

une infraction aux lois de la République», avait indiqué le département de Mohamed Ouadjaout dans un communiqué. Relevant que ces appels coïncident avec le début des rencontres or-

## Transition énergétique Création prochaine d'un Institut pour la formation d'élite

Le ministre de la Transition énergétique et des Énergies renouvelables, Chems Eddine Chitour, a annoncé avant-hier, la création prochaine d'un Institut dédié à la transition énergétique pour la formation d'élite. L'objectif derrière la création de cet Institut, précise le ministre, est de former des futurs cadres devant contribuer à réaliser le programme de la transition énergétique avec l'implication des citoyens. Affirmant que «la formation d'élite dans ce domaine est le meilleur capital à laisser aux générations futures», M. Chitour a souligné, dans un enregistrement vidéo diffusé à la conférence animée par des opérateurs activant dans le domaine des énergies renouvelables, que «les citoyens devraient savoir que s'orienter vers les énergies renouvelables et la transition énergétique s'avère impérative».

Le ministre intervenait dans le cadre de la tenue de la 2<sup>ème</sup> journée du Salon international des énergies renouvelables, énergies propres et du développement durable (ERA 2021) au Centre des conventions d'Oran.

Par ailleurs, M. Chitour a fait savoir que l'Algérie a surexploité ses énergies fossiles, relevant que la consommation nationale de pétrole s'élève à plus de 65 millions de tonnes équivalent pétrole (TEP) par an, alors que la consommation nationale en gaz s'élève à 800 millions de mètres cube par semaine. Selon lui, «la transition énergétique implique la contribution de tout un chacun», estimant que d'énormes opportunités s'offrent aujourd'hui pour créer des start-ups et de micro-entreprises à même d'accompagner la transition énergétique.

D'autre part, le ministre a estimé que la conversion de véhicules au GPL/c (gaz pétrole liquéfié/Carburant est vitale, pour rationaliser la consommation de l'énergie dans le domaine des transports. «Nous avons aussi la possibilité de mettre en place un plan pour développer l'hydrogène vert qui mettra l'Algérie au diapason des avancées enregistrées dans le monde», a noté M. Chitour, rappelant qu'à partir de 2030 «les réserves de gaz seraient moins importantes, l'hydrogène vert devrait ainsi remplacer le gaz naturel». Dans cette perspective, une convention-cadre pour la formation d'élite dans la transition énergétique a été signée à Alger. La convention a été paraphée lors d'une cérémonie par le ministre de la Transition énergétique et les énergies renouvelables, Chems Eddine Chitour, le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, le ministre de l'Industrie, Mohamed Bacha, ainsi que par le ministre de l'Enseignement Supérieur et de la recherche scientifique, Abdelbaki Benziane.

Manel Z.

ganisées sous l'égide du ministre de l'Education nationale et auxquelles tous les syndicats agréés ont été invités, la même source a rappelé que ces réunions constituent le cadre juridique et l'unique voie de règlement des problèmes socio-professionnels soumis.

«Ces appels qualifiés de violation flagrante et d'infraction à tous les cadres juridiques en vigueur risquent de constituer une infraction aux lois de la République», a poursuivi le département de Mohamed Ouadjaout pour qui les travaux administratifs se rapportant à la fin de l'année et la participation à l'organisation et à l'encadrement des examens officiels sont des devoirs juridiques auxquels sont soumis les employés et les travailleurs du secteur en vertu de textes législatifs et réglementaires.

Pour le ministère de l'Education nationale, le non-respect de ces textes aurait des préjudices qui torpilleraient les efforts de toute une année scolaire de travail collectif assuré par la famille éducative, notamment en cette conjoncture sanitaire exceptionnelle que traverse le pays. «L'irrespect pour ces décisions hypothéquerait le devenir des élèves candidats à des examens décisifs, et serait considéré comme contraire aux lois de la République».

«C'est pourquoi le ministère appelle ses personnels à s'unir et se serrer les coudes pour faire respecter l'autorité de l'Etat conformément aux lois et réglementa-

### REPÈRE Parlement panafricain

#### Election de l'Algérie à la présidence du Groupe géopolitique de l'Afrique du Nord au Parlement panafricain

Le Parlement algérien a été élu à la présidence du Groupe géopolitique de l'Afrique du Nord au Parlement panafricain (PAP), le Parlement de la RASD à la vice-présidence du Groupe et le Parlement tunisien au poste de rapporteur, a indiqué mardi le Conseil de la nation dans un communiqué.

«Dans le cadre des travaux de la 4<sup>ème</sup> session ordinaire de la cinquième législature du PAP, le Groupe géopolitique de l'Afrique du Nord s'est réunie mardi 25 mai 2021 pour discuter des candidatures présentées au nom du Groupe en vue d'occuper des postes au sein des instances et commissions du PAP», précise la même source.

Il a été convenu de «proposer la candidature d'un membre du Parlement mauritanien et d'un autre membre du Parlement libyen au poste de vice-président du PAP, en attendant la tenue du vote en plénière».

Lors de la première réunion du Groupe géopolitique de l'Afrique du Nord, sous la présidence de l'Algérie, l'ambassadeur adjoint de l'Etat de Palestine en Afrique du Sud a été autorisé à «solliciter le soutien du Groupe pour permettre à la Palestine d'obtenir le statut d'observateur auprès du PAP». Les parlementaires africains ont fait part de «leur soutien au droit inaliénable du peuple palestinien à l'instauration de son Etat avec Al-Qods pour capitale», a indiqué le communiqué.

A noter que le continent célèbre la Journée mondiale de l'Afrique, coïncidant avec la création de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA), le 25 mai 1963, une occasion pour organiser des manifestations visant à consolider le rapprochement entre les peuples africains.

Agence

tions en vigueur, tout en les exhortant à faire preuve de prudence et de vigilance et à ne pas se laisser induire par les appels suscités», a ajouté la même source.

Fin avril dernier, le ministre de l'Education nationale Mohamed Ouadjaout avait réitéré son plein engagement à la prise en charge de toutes les préoccupations soulevées dans le secteur, appelant la famille éducative à faire preuve de responsabilité et à adhérer aux efforts de dialogue de manière à assurer la stabilité du secteur au service de l'élève et du Savoir.

Rabah Mokhtari

Voir sur Internet  
www.lnr.dz.com



## Après les mesures prises par le Gouvernement pour la réouverture des frontières : Grogne des Algériens établis à l'étranger

Quelques heures seulement après l'annonce des services du Premier ministre des mesures prises pour la réouverture des frontières a suscité la colère et le mécontentement des citoyens que ce soit de l'intérieur ou de l'extérieur du pays.

Ces derniers trouvent que ces procédés de voyage sont trop excessifs, abusives et irréalistes. Dans ce cadre, ils interpellent les hautes autorités de l'Etat les invitant à revoir cette décision afin de permettre la libre circulation des Algériens, bien entendu en tenant compte des mesures sanitaires de voyages internationales. Pour rappel, les services du Premier ministre et au terme des consultations avec le Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus et l'autorité sanitaire, et sur instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune a communiqué les modalités à suivre pour les personnes désirant quitter ou rentrer au pays. Dans ce cadre, les directives en question indiquent la programmation que six (6) vols hebdomadaires seront assurés par la compagnie nationale Air Algérie, à compter du 1<sup>er</sup> juin, de et vers la France, la Turquie, l'Espagne



Des associations algériennes ont lancé des appels à travers les réseaux sociaux pour organiser des rassemblements le 12 juin prochain devant les représentations diplomatiques algériennes en France. (Photo : D.R)

et la Tunisie, suite à la décision relative à l'ouverture partielle des frontières aériennes. Le communiqué a ajouté que tout voyageur devait être détenteur du résultat négatif d'un test RT-PCR datant de moins de 36 heures avant la date de départ. Les voyageurs devaient également être en possession de billet valide et de la fiche sanitaire dûment renseignée et s'acquitter préalablement des frais inhérents au confinement sanitaire obligatoire auquel doit se soumettre chaque passager à l'arrivée sur le territoire national ainsi que les frais du test de dépistage du Covid-19, prévus par les autorités sanitaires. Le communiqué précise que les frais de séjour dans les sites d'hébergement sont à la «charge exclusive» du passager. Ces conditions «doivent être impérativement réunies avant l'embarquement». Cet état de fait n'a pas été du goût tout d'abord des ressortissants établis à l'étranger. Ces derniers trouvent que ces mesures pénalisent les ressortissants algériens et les pri-

vent de rentrer dans leur pays. Nos interlocuteurs ont indiqué que la fermeture des frontières a déjà fait assez de mal comme ça aux ressortissants algériens bloqués à l'étranger depuis presque quatorze mois. Des Algériens n'ont pas réussi à rentrer chez eux au chevet de leurs parents ou enfants gravement malade. Certains n'ont réussi à rejoindre l'Algérie pour accompagner un père, une mère ou un proche à sa dernière demeure. Écoutons une mère de famille contrainte de partir en France pour soigner sa fille : «Je suis bloquée en France depuis presque une année. Toutes les démarches effectuées pour rentrer chez moi sans rester vaines», a-t-elle fait savoir. Une autre dame a réagi par l'intermédiaire d'un enregistrement «vidéo YouTube» indiquant que les mesures en question sont une «Punition» pour les ressortissants résidents à l'étranger. Cette dernière n'a pas réussi à retenir ses émotions, éclatant en larmes : «Laissez-nous rentrer

dans notre pays, nous n'avons rien fait de mal». Certains Algériens avec qui nous nous sommes entretenus à ce sujet ont indiqué je cite : «Mais qui a le droit de rentrer dans les 6 vols que la compagnie Air Algérie doit organiser ?». La dame en question a laissé éclater sa colère : «On va encore entendre parler des "Passe-droits" et de ceux et celles qui comptent sur les amis et les connaissances pour pouvoir rentrer au pays». A ce même sujet, nous avons appris que des associations et organisations algériennes ont lancé des appels à travers les réseaux sociaux pour organiser des rassemblements le 12 juin prochain devant les représentations diplomatiques algériennes en France. Sur un post-Facebook inséré par des Algériens, nous pouvons lire : «Grand Rassemblement des "DZ" devant les consulats d'Algérie en France le 12 juin 2021». Sur ce même post, il a été écrit en gros : «Droit d'entrer dans mon propre pays».

Abderrahmane Hakkar

### RÉOUVERTURE DES FRONTIÈRES Pr Belhocine :

#### «Chaque pays a établi des critères pour se protéger»

Le Professeur Mohamed Belhocine, président de la cellule opérationnelle chargée d'investigation et de suivi des enquêtes épidémiologiques, est revenu, avant-hier mardi, sur les mesures prises par les autorités du pays pour permettre aux Algériens de rentrer au pays, notamment le dispositif mis en place pour la réouverture partielle des frontières ce 1<sup>er</sup> juin, pointé du doigt par la communauté nationale établie à l'étranger.

«Chaque pays a établi des critères pour se protéger selon la situation épidémique, sa connexion internationale et son insertion dans le processus de mondialisation», a-t-il indiqué dans un entretien au site d'information Visa Voyage Algérie.

«L'Algérie, a-t-il poursuivi, a décidé ces mesures en prenant en compte les aspects purement techniques et médico-sanitaires mais aussi les aspects logistiques, sécuritaires, de transport, etc.» «C'est un ensemble de paramètres qui sont mis ensemble pour aboutir à cette mesure», a relevé Pr Belhocine, estimant que permettre les déplacements inter-pays est une mesure bienvenue. Dans la mesure où, a-t-il observé, pendant des mois si ce n'est pas une année ou un peu plus, ces déplacements n'étaient pas possibles et donc c'est tant mieux que l'on puisse donner la possibilité graduellement aux gens de se déplacer dans les deux sens, aussi bien quitter le pays qu'y revenir.

Maintenant, a observé le Pr Mohamed Belhocine, à situation sanitaire exceptionnelle, mesures exceptionnelles. «Le Gouvernement avait pris une décision importante, celle de fermer presque totalement les frontières pendant toute cette période qui a eu des effets positifs au moins en partie sur l'évolution de l'épidémie chez nous si on compare avec d'autres pays qui n'ont pas fermé les frontières aussi hermétiquement que l'Algérie a essayé de le faire. Cette réouverture ne doit pas nous ramener à une situation épidémique catastrophique. C'est ça l'esprit de ce qui transparaît dans le communiqué du Gouvernement», a-t-il dit. D'où, a ajouté le Pr Mohamed Belhocine, une ouverture graduelle avec seulement certains aéroports et certaines destinations étrangères, pour permettre à la compagnie nationale Air Algérie de se relancer progressivement puisqu'elle a été pratiquement à l'arrêt à l'international depuis longtemps. «Etant donné que l'épidémie n'est pas terminée, on ne peut pas faire comme si de rien n'était et reprendre les voyages normaux. Il faudrait que l'autorité publique qui a la charge de la protection de la population s'assure que les gens qui rentrent dans le pays ne sont pas porteurs de dangers pour la communauté nationale. La seule façon de le faire, ce sont les contrôles sanitaires aux frontières», a-t-il encore indiqué.

R.M.

### BRÈVE

#### NEPAD

#### L'Algérie prend part à la réunion du Comité d'Orientation du NEPAD

Le Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, M. Chakib Rachid Kaid, a pris part, mardi, par visioconférence, aux travaux de la réunion de Haut Niveau du Comité d'Orientation du NEPAD, indique le ministère dans un communiqué. Outre l'évaluation des progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'Agenda économique et social de l'Afrique, cette rencontre a examiné le suivi et la réponse continentale à la pandémie du Covid-19 et a discuté des voies et moyens à même de renforcer la résilience de l'Afrique face à cette crise sanitaire, précise le communiqué. La réunion a également arrêté les critères devant régir la désignation du nouveau Directeur Exécutif de l'Agence de Développement de l'Union africaine (AUDA-NEPAD), ajoute le ministère des Affaires étrangères. Bâti sur les principes de partenariat et de leadership africain, le NEPAD, sous l'impulsion de son Comité d'Orientation, a permis à l'Afrique de s'approprier son Agenda de développement de manière significative grâce à une meilleure coopération avec ses différents partenaires. Lancé en 2001 dans le cadre de la renaissance africaine, le NEPAD, dont l'Algérie est membre fondateur, s'est attelé à réunir les conditions nécessaires en vue d'accélérer l'intégration régionale de l'Afrique, d'éradiquer la pauvreté ainsi que de réaliser une croissance économique durable et inclusive.

Agence

### Législatives de 12 juin

## «Un rendez-vous électoral indispensable afin d'opérer le changement escompté»

Les candidats aux législatives anticipées du 12 juin ont souligné avant-hier, au 6<sup>ème</sup> jour de campagne électorale, la nécessité pour les citoyens d'utiliser leur droit de vote pour faire des choix «judicieux» en vue d'opérer le changement escompté. De ce fait, le président du Parti El Fadjr El Djadid, Tahar Benbaïbeche, a appelé, à partir de la wilaya de Bouira, les citoyens à une forte participation au scrutin du 12 juin, soulignant que la participation à ce rendez-vous électoral est «indispensable afin d'opérer le changement escompté par le peuple». De son côté, le président de Jil Jadid, Sofiane Djilali, a souligné l'importance «d'utiliser son droit de vote pour choisir des représentants compétents», soutenant que «l'ère des quotas est révolue». Depuis Saïda, le président du parti Sawt Echaab, Lamine Osmani, a soutenu que les élections sont «l'unique moyen d'opérer le changement souhaité» et concrétiser le principe de «l'alternance au pouvoir», mettant l'accent sur le «choix judicieux des futurs élus». A Béchar, le président du Mouvement de la société pour la paix

(MSP), Abderrazak Makri, a affirmé que les élections législatives du 12 juin constituent une occasion pour le changement de l'environnement politique en Algérie. Pour sa part, la présidente du parti Tajamou Amel El Djazaïr (TAJ), Fatma-Zohra Zerouati, a affirmé, à Bouira, que la récente révision de la loi portant régime électoral «boostera davantage la démocratie et l'action politique» en Algérie, appelant à l'implication de tous pour «espérer édifier les institutions de l'Etat algérien». A El Bayadh, le président du mouvement El Islah, Fillali Ghouini a souligné la nécessité de saisir l'opportunité qu'offre les législatives anticipées pour redorer le blason terni de l'Assemblée populaire nationale. Le délégué du secrétaire général (SG) du Front de libération national (FLN), Layachi Daâdouâ, a estimé à Djamaâ (El-Meghaier), que les élections constituent «l'unique moyen» de consacrer la pratique démocratique. Lors d'un meeting organisé à Chelghoum Laïd (Mila), le président du Front national algérien FNA, Moussa Touati, a appelé les militants et les sympathisants de son parti à se mobiliser le 12 juin

pour élire «ceux en qui ils ont confiance pour les représenter à l'Assemblée populaire nationale». A Djelfa, le président du Front de la justice et du développement (FJD), Abdallah Djaballah, a, de son côté, mis l'accent sur la nécessité de «renforcer la démocratie participative» qu'il considère comme «le moyen de consolider le multipartisme politique». Quant au secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), Belkacem Sahli, il s'est engagé à faire des propositions de lois pour protéger les femmes de toutes formes de violence si les listes présentées par son parti obtiennent l'approbation du peuple. Pour sa part, le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Tayeb Zitouni, a mis l'accent, depuis Mila, sur la nécessité d'aller vers une démocratie participative pour un meilleur développement». Le président du Front de l'Algérie nouvelle (FAN), Djamel Ben Abdeslam, a soutenu, quant à lui, que la Constitution constitue la seule source pour puiser les solutions politiques aux défis et dangers qui guettent l'Algérie.

Manel Z.



Le Conseil de sécurité de l'ONU sur le Mali se réunit à huis clos

## L'Algérie appelle à «contrecarrer les manœuvres visant à affaiblir le rôle de l'UA»

**L'Algérie à l'instar des autres pays du monde ont réaffirmé, hier, leur ferme soutien aux autorités de la transition et exigent la reprise de la phase de transition pour conclure l'exécution de la feuille de route, dans les délais prévus par le Conseil national de Transition (CNT).**

Contrariée et préoccupée par l'évolution des événements au Mali, ces dernières 24 heures, la communauté internationale durcit le ton et rejette par avance tout acte imposé par la force, y «compris des démissions des responsables politiques pris en otage par la junte militaire», selon le communiqué conjoint de la communauté internationale. Une session du Conseil de sécurité de l'ONU sur le Mali aurait été organisée, hier, à huis clos, ont rapporté plusieurs médias internationaux. Le pays risque des sanctions internationales si la junte militaire résiste encore.

Cette réunion d'urgence demandée à la présidence chinoise du Conseil de sécurité par «la France, le Niger, la Tunisie, le Kenya et Saint-Vincent-et-les-Grenadines, devra évoquer les circonstances de ce coup de force militaire qui a replongé le pays dans la peur d'un nouveau coup d'Etat à neuf mois du premier qui a contraint le président déchu Ibrahim Bou-bacar Keita à la démission. Par ailleurs, aucune indication ou information n'a été donnée sur l'éventuelle adoption d'une déclaration commune, alors que certaines voix appellent d'ores et déjà à placer le Mali sous tutelle internationale. Ce que l'Algérie réfute et privilégie la solution politique et affirme de continuer «à accompagner les frères Maliens pour surmonter la situa-



La situation critique que traverse le Mali replonge ce pays dans l'incertitude et la peur de la reprise des violences qui ravagent le pays depuis huit ans. (Photo: DR)

tion critique actuelle et revenir à la légitimité constitutionnelle, en appliquant toutes les clauses de l'Accord de paix et de Réconciliation issu du processus d'Alger», a déclaré, le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, à l'occasion de la «Journée de l'Afrique». Il a réitéré, aussi, «le soutien de l'Algérie aux autorités libyennes pour insuffler un nouvel élan au processus politique et faire aboutir les importantes échéances programmées pour la fin de l'année en cours», promettant de ne «ménager aucun effort en vue d'appuyer une solution équitable et durable au conflit du Sahara occidental, qui garantisse au peuple sahraoui son droit à l'autodétermination et clore le dernier dossier de décolonisation en Afrique». La situation critique que traverse le Mali ces deux derniers jours replonge le pays dans l'incertitude et la peur de la reprise des violences qui ravagent le pays depuis huit ans. Quelques minutes après l'annonce du nouveau Gouverne-

ment, le lundi 24 mai 2021, le pays bascule dans le chaos, suite au coup de force mené par l'armée qui a arrêté le Président de la Transition, Bah N'Daw et le Premier ministre, Moctar Ouane, ainsi que certains de leurs collaborateurs, avant de les conduire au camp militaire de Kati. L'homme fort au pouvoir au Mali, le colonel Assimi Goïta a décidé de destituer le Président Bah N'Daw et le Premier ministre Moctar Ouane et refuse d'approuver les membres du nouveau Gouvernement de transaction. Une intervention forcée (putsch) que la communauté internationale qui s'est réunie quelques heures plus tôt pour examiner la situation dans le pays, a condamné cet acte et exigé la «libération immédiate et sans conditions des autorités gardées dans les casernes». Depuis mardi soir, plusieurs organisations internationales et pays émissaires, à l'instar de la Cédéao, se sont dépêchés sur place afin de tenter de débloquer la situation. Selon, les médias

maliens, le médiateur de la Cédéao, Goodluck Jonathan est arrivé, mardi 25 mai, à Bamako pour tenter de résoudre la crise politique provoquée par le nouveau coup de force des putschistes du mois d'août 2020». Après 48 heures depuis le coup de force militaire, aucune solution ou décision n'a été annoncée. De leur côté, les putschistes n'ont pas répondu aux appels à la libération des otages politiques de la communauté internationale.

Les Maliens sont convaincus, après cette intervention militaire forcée, que les militaires ne lâcheront pas le pouvoir et ne céderont sous aucune pression, selon les médias locaux qui redoutent le pourrissement de la situation. Depuis quelques années, la zone subsaharienne est confrontée à l'ascension des violences et des coups de force militaires. Revenant sur les raisons de la reprise des tensions, le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a indiqué que «la non-élimination des vestiges du colonialisme en Afrique, ajoutée à l'existence de plusieurs conflits, nous empêchent toujours d'atteindre notre objectif, qui est celui de faire taire les armes dans notre continent», a-t-il regretté, insistant sur la conjugaison des efforts pour «contrecarrer les manœuvres visant à affaiblir et occulter le rôle de l'UA dans la résolution des conflits». Il a ajouté, à l'occasion, que «l'accroissement des dangers et des nouvelles menaces sur la paix et la sécurité, à l'instar du terrorisme, du crime organisé, du rôle déstabilisateur des ingérences étrangères, ou encore les retombées dangereuses des changements climatiques, les maladies et épidémies, sont autant de facteurs qui obstruent notre action panafricaine».

Samira Takharboucht

### IMPORT-EXPORT

Plus de 150 exposants

### 1<sup>er</sup> Salon Import-Export Inter Africains

Plus de 150 exposants dont 14 pays africains ont pris part mardi au 1<sup>er</sup> Salon Import-Export Inter Africains (IMPEX 2021), organisé au Centre international des conférences (CIC) à Alger, dans l'objectif de permettre aux opérateurs économiques du continent de saisir les opportunités offertes en matière d'échanges, de partenariat et d'investissements.

Inauguré par le SG du ministère du Commerce, Redouane Allili, ce Salon qui se tiendra jusqu'à aujourd'hui 27 mai, s'inscrit dans le cadre de la continuité et de l'accompagnement des accords douaniers Interafricains portant sur la création de la Zone de Libre-Echange continentale africaine (ZLECAF).

Pour sa première édition initiée dans le contexte de la pandémie du Covid-19, le Salon a accueilli les représentations commerciales et les conseillers économiques des ambassades africaines en Algérie, tandis que la participation nationale était constituée de plus de 80 entreprises actives dans divers secteurs.

Selon les organisateurs, le 1<sup>er</sup> Salon Import-Export Inter Africains vise notamment à promouvoir la production des différents pays africains et à soutenir l'exportation.

Cet événement a pour objectif aussi de développer et de renforcer les échanges interafricains, en regroupant l'ensemble des entreprises du continent de manière à mettre en valeur les potentialités et la qualité des produits pouvant bénéficier d'exonération des droits de douane dans le cadre de la Sone de libre-échange africaine. A cette occasion, M. Allili a affirmé que la Zone de libre-échange continentale va transformer l'Afrique, invitant les entreprises algériennes à saisir cette «véritable opportunité» pour développer des échanges commerciaux avec les pays africains et à profiter des facilitations accordées en matière de taxes douanières.

Le directeur général du Commerce extérieur auprès du ministère du commerce, Khaled Bouchelaghem a souligné, pour sa part, que «l'objectif de la ZLECAF est de réaliser l'intégration africaine et d'arriver à imposer un tarif douanier commun pour tous les pays africains».

«Pour arriver à une intégration africaine, il faut tout d'abord que la matière première soit transformée et commercialisée en Afrique avant d'être exportée», a-t-il plaidé.

A ce propos, M. Bouchelaghem a rappelé que l'objectif de l'Agenda 2063 de l'Union africaine (UA) vise l'instauration d'une union douanière et la mise en place d'un tarif douanier africain commun, et ce, comme étape indispensable pour la réalisation de l'intégration africaine.

«Le marché africain représente une population de plus d'un milliard et demi d'habitants (54 Etats) et dispose d'un Produit intérieur brut (PIB) combiné de plus de 3.000 milliards de dollars», a-t-il également fait savoir.

R.N.

Saïd Chanegriha à partir de Tindouf :

## «L'ANP est prête à faire face aux différentes formes de menaces, quelles que soient leur nature ou leur origine»

Poursuivant sa visite de travail et d'inspection au secteur opérationnel Sud à Tindouf dans la 3<sup>ème</sup> Région militaire, le chef d'Etat-major de l'ANP a mis l'accent sur «la sécurité de l'Algérie, la préservation de sa stabilité et la sauvegarde de son indépendance et de sa souveraineté nationale». «L'armée nationale populaire est prête à faire face aux différentes formes de menaces quelles que soient leur origine», a-t-il déclaré. Dans un communiqué, le ministre de la Défense a indiqué que le chef d'Etat-major général des corps armés a tenu, en compagnie du Général-major Mostefa Smaali, Commandant de la 3<sup>ème</sup> RM, une rencontre avec les Commandants et cadres des unités déployées dans ce Secteur opérationnel névralgique, et dispensé une série d'instructions qui portent, dans leur ensemble, sur «la nécessité de renforcer les facteurs de la disponibilité opérationnelle et de se tenir prêt à faire face aux différentes formes de menaces, quelles que soient leur nature ou leur origine, outre de faire preuve de plus hauts degrés de vigilance et de précaution. L'allocation du chef d'Etat-major a été suivie, par visioconférence, par les personnels de

tous les Secteurs et des unités de la Région. Dans ce cadre, il a mis en exergue «le souci du Haut commandement de l'ANP de poursuivre le parcours du renforcement des capacités des différentes composantes de l'Armée nationale populaire, afin de s'adapter aux défis de la phase actuelle, ce qui contribuera à l'instauration de la sécurité et de la stabilité». «Nul n'ignore l'intérêt extrême que nous accordons en permanence à la poursuite du parcours de renforcement des capacités des différentes composantes de l'ANP afin de s'adapter aux défis de la phase actuelle, ce qui contribuera à l'instauration de la sécurité et de la stabilité, considérées comme des exigences pour l'aboutissement du processus d'édification de l'Algérie nouvelle promise par Monsieur le président de la République, Chef Suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale», a affirmé le Général des Corps Armée. «En outre, nous avons œuvré, sans cesse, à ancrer dans les esprits des militaires, l'éthique militaire, les valeurs de sacralisation du travail, d'intégrité, de dévouement et d'allégeance absolue envers la patrie, en sus de la consolidation des liens de

communication entre eux et leurs concitoyens, ce qui a permis de renforcer la confiance du peuple algérien en leurs Forces armées», a-t-il relevé, ajoutant: «Nous demeurons convaincus que cette confiance est le garant de la cohésion et de la solidarité de l'Armée avec sa profondeur populaire». «Mue par cette profondeur populaire, qui constitue une condition fondamentale pour relever les défis actuels, qui s'imposent dans tous les domaines, l'ANP s'attèle à poursuivre l'exécution de ses nobles missions constitutionnelles, son souci majeur, à l'aune de la conjoncture que traverse notre région, étant la sécurité de l'Algérie, terre et peuple, la préservation de sa stabilité et la sauvegarde de son indépendance et de sa souveraineté nationale», a-t-il encore affirmé. Le Général de Corps d'Armée a souligné également «la nécessité de conférer davantage de complémentarité entre les missions de l'ANP, dont celles inhérentes à la poursuite des efforts de la lutte contre le terrorisme, et l'accélération de la dynamique de développement des différentes composantes de son corps de bataille».

Moncef Redha



**INFO EXPRESS**

**Relizane  
Journée de sensibilisation des citoyens et commerçants sur la propagation du Covid-19**

Dans le cadre de la stratégie élaborée par les pouvoirs publics pour lutter contre la pandémie du Covid-19 et les mesures fermes adoptées par les plus hautes autorités de l'Etat, une campagne d'information en vue de sensibiliser les citoyens aux mesures de prévention contre la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19), a été entamée, depuis hier, par les éléments de la Protection civile relevant de l'unité secondaire de Relizane, a-t-on constaté, et ce, au niveau des différents commerces et magasins visités à Relizane-ville. Lors de cette journée de sensibilisation, les mêmes éléments ont apporté des explications sur la manière dont le virus se propage, les symptômes de l'infection et les moyens de prévention, en soulignant l'importance de l'hygiène pour éviter la contamination, face à cette situation épidémiologique constatée ces derniers jours en Algérie pour laquelle les experts n'ont pas manqué d'alerter l'opinion. Les mêmes éléments ont tenu à rappeler aux citoyens qu'ils doivent faire preuve de responsabilité et de civisme quant au respect des mesures préventives du coronavirus, à savoir la nécessité du port du masque de protection ainsi que la distanciation physique, et ce conformément aux recommandations de l'Organisation mondiale de santé (OMS). Sachant que, cette initiative se poursuivra avec des campagnes périodiques pour maintenir le niveau de sensibilisation du citoyen et éviter tout risque de propagation du Covid-19.

**N. Malik**

**Oran**

## Démantèlement d'une bande criminelle

**Les services de police de la wilaya d'Oran ont démantelé une bande criminelle impliquée dans le trafic de produits pharmaceutiques aux propriétés anesthésiques et saisi 2.762 comprimés, a-t-on appris mardi, auprès de la Sûreté de wilaya.**

L'opération a été réalisée suite à l'exploitation d'informations parvenues au service de wilaya de la police judiciaire selon lesquelles des membres d'un réseau criminel hors wilaya, composé de deux personnes, dont un repris de justice s'apprêtait à écouler des substances psychotropes dans la ville d'Oran. Après la surveillance des activités de cette bande criminelle, un plan mis en œuvre s'est soldé par l'arrestation des deux individus à bord d'un véhicule au niveau du rond-point El-Bahia, selon la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya d'Oran. La fouille minutieuse du véhicule des suspects a permis



aux policiers de découvrir une quantité de 2.580 comprimés et une somme de 9.000 DA qui ont été saisies, a-t-on indiqué. L'extension de compétence et la perquisition dans le domicile d'un des deux suspects dans une wilaya limitrophe a permis de découvrir une

autre quantité de 182 comprimés et une somme de 7.000 DA, également issue des revenus de ce trafic, ainsi qu'une arme blanche, qui ont été saisis, a-t-on encore fait savoir. Une procédure judiciaire a été engagée à l'encontre des deux suspects, qui seront traduits devant la justice

sous l'accusation de formation d'une bande criminelle, transport, stockage, détention et commercialisation de produits pharmaceutiques aux propriétés anesthésiques sans autorisation, selon la même source.

**APS**

## Bordj Bou-Arréridj : Saisie de plus de 55.000 comprimés de psychotropes

La Brigade de recherche et d'intervention (BRI) du service de police judiciaire de la Sûreté de wilaya de Bordj Bou-Arreridj a saisi 55.824 comprimés psychotropes et arrêté une pharmacienne et son conjoint, a-t-on indiqué mardi à la cellule de communication de ce corps de sécurité. L'opération a permis la saisie de 187 flacons de substances anesthésiques, trois factures, trois bons de commande ainsi que 46 photocopies d'ordonnances médicales, a précisé la même source. La concrétisation de cette opération, faisant suite aux investigations effectuées par les éléments de la même brigade, a contribué à l'arrestation de ces deux individus et à la saisie de cette quantité de médicaments psychotropes, a-t-on souligné. Après le parachèvement des procédures réglementaires, les per-



sonnes mises en cause ont été présentées devant le parquet local pour «exercice illicite d'une profession de santé», «stockage et transport de médicaments sans

autorisation» et «vente de comprimés psychotropes de manière illégale», a-t-on affirmé. Le conjoint de la pharmacienne a été mis sous mandat de dépôt,

tandis que cette dernière a été mise sous contrôle judiciaire, ont signalé les services de la Sûreté de wilaya, a-t-on conclu.

**R. R.**

### SOS

M<sup>me</sup> Attalah Kheira, âgée de 41 ans, victime d'un accident d'explosion qui a déformé sa main droite avec des brûlures du 3<sup>e</sup> degré, doit subir une intervention d'esthétique. Par cet appel, elle demande aux âmes charitables de bien vouloir l'aider afin de subir cette intervention.

MOB. : 0799 54 78 67  
CCP : 170 280 18 clé 90

### Demande d'aide financière

Jeune homme, âgé de 20 ans, nécessite une intervention chirurgicale urgente, demande une aide financière aux âmes charitables.

Dieu vous le rendra.

*Allah Le-Tout-Puissant vous le rendra.*

MOB. : 06 74 48 82 94

### Demande d'aide financière

Homme, sans revenu, handicapé, diabétique, marié, demande à toute âme charitable de lui venir en aide financièrement afin de lancer un petit projet (vendeur ambulante) pour pouvoir subvenir aux besoins de ses enfants.

*Allah Le-Tout-Puissant vous le rendra.*

MOB. : 0782519683

Sahara occidental

# Une nouvelle dynamique pour relancer le processus de décolonisation

**Les peuples africains et le monde entier ont commémoré, mardi, «la Journée mondiale de l'Afrique», coïncidant avec l'anniversaire de création de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), (Union africaine actuellement) dans des circonstances très exceptionnelles marquées par une nouvelle dynamique et le grand élan dont a bénéficié la cause sahraouie, dernière colonie en Afrique.**

Chaque année, les sujets abordés lors de cet événement mettent la lumière sur les efforts des pays africains visant la réalisation des objectifs stratégiques de l'Union africaine (UA), en l'occurrence la décolonisation, le règlement des conflits armés et la préservation de la paix. Cette Journée mondiale de l'Afrique ne saurait être célébrée sans évoquer la situation au Sahara occidental, Etat fondateur et membre actif au sein de l'UA, dont les territoires sont violés par un Etat africain voisin qui, en signant l'acte constitutif de l'UA, s'était engagé à respecter la souveraineté et les frontières de ses Etats, mais il n'a pas respecté ses engagements.

La cause sahraouie est revenue en force au devant de la scène politique internationale après la violation par le Maroc du cessez-le-feu dans la zone tampon d'El Guerguerat, le 13 novembre dernier, en attaquant des civils sahraouis sans défense et en poussant la partie sahraouie à reprendre la lutte armée pour défendre ses territoires et ses droits violés. Cette cause a bénéficié d'un grand intérêt à l'échelle mondiale et continentale, en particulier, en ce sens que le dossier du Sahara occidental a été réinscrit à l'agenda du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'UA, après des tentatives marocaines pendant des années pour le maintenir uni-



quement au niveau du Conseil de sécurité de l'ONU, ce qui a constitué une victoire pour l'organisation qui ne cesse de tenter de résoudre les questions et les cries africains au sein de l'organisation africaine. Les dirigeants africains ont décidé, lors d'un sommet extraordinaire tenu début décembre dernier, de réinscrire la question sahraouie à la tête des priorités de l'organisation continentale, et de la renvoyer au Conseil de paix et de sécurité (CPS) dans le but de «lui donner un nouveau souffle», soulignant qu'une solution juste au conflit du Sahara occidental serait «conforme aux décisions de l'Union africaine et aux résolutions des Nations Unies pertinentes et les objectifs et principes de la Charte de l'UA, qui stipulent la nécessité de respecter les frontières héritées à la colonisation». Lors d'une importante réunion du CPS de l'UA au niveau des chefs d'Etat et de gouvernements début mars dernier, plusieurs mesures ont été prises pour ac-

célérer la résolution du conflit, ce qui ajouterait du dynamisme et donnerait un nouveau souffle aux efforts de l'Union. Ces résultats comprenaient principalement la demande des deux parties au conflit (le Maroc et la RASD) de revenir rapidement à la table des négociations pour cristalliser une solution politique et pacifique à la question, sur la base des dispositions de l'article 4 de l'acte constitutif de l'UA, en mettant l'accent sur la nécessité de la décolonisation du Sahara occidental afin de permettre au peuple sahraoui de jouir de son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance.

L'accent a également été mis sur le rôle du CPS africain dans le suivi de la question et sur la réactivation du rôle du Haut Représentant de l'UA chargé de la question du Sahara occidental, et en lui assignant des contacts avec les parties au conflit. Les dirigeants ont appelé la Troïka africaine à réactiver son engagement avec les deux parties au

conflit afin de parvenir à une solution permanente. Ils ont également exigé un avis juridique du conseiller juridique du Secrétaire général de l'ONU sur les «consulats» qui ont été ouverts dans les territoires sahraouis occupés. La commission a été chargée de prendre les mesures appropriées pour rouvrir le bureau de l'UA dans la ville occupée de Laayoune afin de permettre à l'UA de jouer son rôle, et demander la nomination rapide du Représentant personnel du Secrétaire général de l'ONU et relancer la processus politique pour résoudre la question sahraouie.

Le Sahara occidental est la dernière colonie en Afrique occupée par le Maroc depuis 1975, et il a été inclus depuis 1963, dans la liste des territoires non indépendants, et par conséquent le règlement 1514 de l'Assemblée générale des Nations unies qui comprend la déclaration d'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples colonisés.

R.I

Journée de l'Afrique

## La place de la RASD témoigne de l'attachement de l'UA à ses principes de base

Le ministère sahraoui des Affaires étrangères a affirmé mardi que la place de l'Etat sahraoui au sein de la communauté africaine ainsi que le soutien dont jouit sa cause, en dépit des conspirations visant l'extermination du peuple sahraoui, témoignaient du fort attachement de l'organisation continentale aux principes et aux objectifs suprêmes pour lesquels elle a été créée. Dans un communiqué rendu public à l'occasion de la célébration de la Journée de l'Afrique, le MAE sahraoui a indiqué que «la proclamation par les chefs d'Etats africains qui ont arraché leur indépendances en début des années 60, de la création d'une organisation continentale visait le renforcement et le soutien aux peuples africains luttant contre l'occupation et l'apartheid». «L'unanimité des chefs d'Etats africains sur l'impérative décolonisation du continent a permis à l'Organisation de l'unité africaine (OUA) de se démarquer parmi les autres organisations internationales et régionale de par sa mission consistant en la libération et la défense des droits des peuples à l'autodétermination et à l'indépendance», soutient le ministère sahraoui. Et pour éviter les conflits et les guerres entre les peuples africains, l'OUA a adopté une décision historique lors

du sommet du Caire en 1964 concernant la sacralité du principe du respect des frontières héritées de l'occupation, une décision transformée par la suite en un article dans l'acte constitutif stipulant l'impératif de respecter les frontières définies à l'indépendance, rappelle le communiqué. Le même ministère estime que l'Etat sahraoui qui retrouve sa place au sein de la famille africaine et l'appui ferme dont elle jouit en dépit de l'ampleur du complot qui vise l'éradication de notre peuple et la spoliation de ses droits, prouvent l'attachement fort de l'organisation continentale aux principes et objectifs suprêmes pour lesquelles il a été constitué. Pour le ministère sahraoui, l'Union africaine (UE) est désormais une organisation respectable, grâce à sa forte défense des droits des peuples africains, ce qui a permis au continent de s'imposer sur la scène internationale et d'avoir sa voix audible et ayant un poids dans les foras internationaux. La dynamique qu'avait connue l'action africaine commune et portant sur l'intégration économique et politique qui repose sur l'agenda africain 2063 ne plaît pas à des parties de l'intérieur et de l'extérieur du continent, lesquelles œuvrent en fonction de cet agenda, à semer l'insta-

bilité et à saper la cohésion en portant atteinte aux principes et objectifs qui constituent l'esprit de l'UA et à sa philosophie et concrétisent le secret de son existence pour laquelle des millions d'Africains se sont sacrifiés». Le MAE sahraoui a conclu son communiqué, en affirmant que «l'Afrique avec son unité autour de ses principes et des objectifs demeure plus forte que les intrigues des collaborateurs et les anciens et nouveaux ennemis, qu'ils soient de l'intérieur ou de l'extérieur du continent». Les peuples africains et le monde entier ont célébré, mardi, la «Journée de l'Afrique», qui coïncide avec l'anniversaire de la constitution de l'Organisation de l'unité africaine (UA actuellement) dans des circonstances très exceptionnelles, marquées par la nouvelle dynamique et le grand élan acquis par la cause sahraouie, dernière colonie d'Afrique. Comme chaque année, les thèmes fixés pour la célébration de cette journée mondiale projettent la lumière sur les efforts des pays africains, en vue de concrétiser les objectifs stratégiques de l'UA, à l'instar de la décolonisation, du règlement des conflits armés et du maintien de la paix.

R.R



# contribution

Economie

## Face aux tensions géostratégiques et une situation socio-économique complexe, les défis du futur Gouvernement

**L**es drones sans pilotes commencent à remplacer l'aviation militaire classique pouvant cibler avec précision tout adversaire à partir de centres informatiques sophistiqués à des milliers de kilomètres. Les satellites remplissant l'atmosphère, permettant d'espionner tout pays, de détecter le mouvement des troupes et la diffusion d'images de toute la planète. Les cyber attaques peuvent déstabiliser toute une nation tant sur le plan sécuritaire qu'économique. L'utilisation de Facebook et Twitter par la diffusion d'informations parfois non fondées avec la rumeur dévastatrice, supplante souvent l'information officielle si elle est déficiente. Aussi, face aux nouveaux enjeux géostratégiques et aux tensions budgétaires, le futur gouvernement sera donc confronté à une situation complexe, nécessitant une nouvelle gouvernance.

1.- Sur le plan des équilibres macro-économiques, en attendant son adoption définitive en Conseil des ministres, il est prévu dans l'avant projet de loi de Finances complémentaire 2021, que les recettes budgétaires prévues sont de 5 331,8 milliards de DA contre 5 328,2 milliards de DA dans la loi de Finances initiale, soit au cours actuel moyen de 130 dinars un dollar, respectivement 41,01 et 41,40 milliards de dollars. La fiscalité pétrolière budgétisée dans l'avant-projet est de 14,82 milliards de dollars (1 927,05 milliards de DA), contre 14,76 milliards de dollars (1 919,2 milliards de DA) dans la loi de Finances initiale et les ressources ordinaires sont prévues à 26,19 milliards de dollars (3 404,8 milliards de DA) contre 26,22 milliards de dollars, environ 3 409 milliards de DA dans la loi initiale 2021. Les dépenses budgétaires sont prévues 66,48 milliards de dollars (8 642,7 milliards de DA) contre 62,53 milliards de dollars (8 113 milliards de DA) dans la loi initiale.

Les exportations d'hydrocarbures qui devraient atteindre 23,63 milliards de dollars à la fin de l'année 2021, contre 23,21 milliards de dollars prévus dans la loi de Finances initiale et les importations de biens sont prévues à 30,42 milliards de dollars, contre 30,05 milliards de dollars prévus dans la loi de Finances 2021 initiale non inclus les services (appel à l'assistance étrangère) ont fluctué pour 2010/2019 entre 10/11 milliards de dollars par an, avec une coupe de 50% donnerait une sortie de devises d'environ de 35 milliards de dollars, supposant une lutte contre les surfacturations, et 40 milliards de dollars si l'on relance les projets actuellement gelés, accroissant les tensions budgétaires. Il s'ensuit que les prévisions donnent un déficit budgétaire record de 25,46 milliards de dollars (3 310,8 milliards de DA), contre 21,42 milliards de dollars dans la loi initiale (2 784,8 milliards de DA) dans la loi de Finances initiale, représentant respectivement 16,0% et 13,6% du PIB. Quant au déficit du Trésor qui s'aggrave, il est prévu 31,85 milliards de dollars (4 140,4 milliards de DA)

**Fin juin au plus tard début juillet 2021, l'Algérie, en principe, aura un nouveau Gouvernement. L'épidémie du Coronavirus et la chute du cours des hydrocarbures ont mis en évidence la vulnérabilité de l'économie algérienne, assise essentiellement sur la rente des hydrocarbures qui irrigue toute la société. Avec le bouleversement planétaire du système d'information et le développement de l'intelligence artificielle, engageant la sécurité nationale, la maîtrise du temps est le défi principal du XXI<sup>e</sup> siècle.**

contre 27,80 milliards de dollars (3 614,4 milliards de DA) dans la loi de Finances initiale, soit respectivement 20% et 17,6% du PIB. Le taux de croissance du PIB à prix courants a été en 2015 de 3,7%, en 2018 de 1,4%, en 2019 de 0,8% et en 2020, négatif moins de -6% en 2020. Le rapport publié par le FMI 2021 a prévu pour l'Algérie un taux de croissance pour 2021 de 2,9%, un PIB brut de 153,5 milliards de dollars contre 200 en 2018 et 160 en 2019 et l'Algérie pour équilibrer son budget pour 2021 a besoin d'un baril, entre 130/160 dollars, le niveau dans la loi de Finances étant un artifice comptable.

2.- Face à cette décroissance, où la sphère informelle représente selon le rapport de mai 2020 du FMI plus de 33% de la superficie économique, plus de 50% hors hydrocarbures, contrôlant selon le président de la République entre 6 000 et 10 000 milliards de dinars de la masse monétaire en circulation, soit plus de 40% du PIB, voir étude sous la direction du P<sup>r</sup> Abderrahmane Mebtoul, les enjeux géostratégiques de la sphère informelle au Maghreb – Institut Français des Relations Internationales IFRI Paris décembre 2013), le taux de chômage tend à augmenter, étant d'environ 14% en 2020 et 15% en 2021 de la population active, incluant les emplois temporaires, certains travaux improductifs – faire et refaire les trottoirs. Ce constat renvoie au couple, taux de croissance faible et pression démographique galopante, la population de l'Algérie ayant évolué de 30,87 millions d'habitants en 2000 à 44,7 millions d'habitants en 2020, avec une projection à 51,309 millions en 2030. Cela implique la nécessité de créer plus de 350 000/400 000 emplois par an, en plus de ceux nécessaires pour contenir le taux de chômage actuel nécessitant un taux de croissance de 8/9% en termes réels sur plusieurs années mais dans des projets s'adaptant à la nouvelle concurrence internationale.

Le travail au noir (sphère informelle) de certaines catégories de la sphère réelle, après les heures de travail, parfois la petite corruption de ceux qui détiennent certains segments du pouvoir économique au niveau local, la cellule familiale, paradoxalement, la crise du logement (même marmite, même charges) et les subventions et transferts sociaux mal ciblés et mal gérés, jouent temporairement et imparfaitement comme tampon social. Nous sommes dans un cercle vicieux :

l'inflation accélère les revendications sociales pour une augmentation des salaires qui à son tour en cas de non-augmentation de la productivité, accélère l'inflation. Aussi, un bilan sans passion de tous les organismes chargés de l'emploi, avec tous les avantages accordés par le saupoudrage social, est nécessaire, le bilan étant mitigé. Attention au mythe des start-up qui sont des prestataires de services et qui ont besoin d'un marché, et d'un appareil productif performant sinon les impacts seront négatifs.

L'annonce du directeur général de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat, en janvier 2021, d'environ 220 000 micro-entreprises recensées en difficulté financière, et l'adoption de nouvelles procédures visant à échelonner les dettes de ces entreprises et à effacer les pénalités de retard, est-elle une solution pérenne comme l'assainissement des grandes entreprises publiques, qui selon le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de la Prospective, le 3 janvier 2021, près de 250 milliards de dollars ayant été alloué par l'État au secteur public marchand sur les vingt-cinq dernières années dont plus de 70% sont revenues à la case de départ. Par ailleurs, comme plus de 85% des entrants des entreprises privées et publiques proviennent de l'extérieur, ainsi qu'une grande partie de la consommation des ménages, la dévaluation du dinar induisant un processus inflationniste qui se répercute sur le pouvoir d'achat.

3.- Cette situation a eu un impact sur la cotation du dinar et les réserves de change. Concernant la cotation du dinar, fortement corrélée aux réserves de change, à l'image de l'expérience vénézuélienne, économie rentière, elle est passée de 4,94 dinars un dollar en 1970, à 74,31 dinars un dollar en 2010. La cotation de la Banque d'Algérie - cours achat - du 24 au 26 mai 2021 donne 133,5007 dinars pour un dollar et 162,8041 dinars pour un euro et pour le PLF 2021 : 142 dinars pour un dollar en 2021, 149,71 dinars en 2022 et 156 dinars en 2023. Avec l'ouverture des frontières, comme je l'ai signalé depuis plusieurs mois, le cours sur le marché parallèle devrait pour 2021 s'orienter vers 250 dinars un euro. La Banque d'Algérie procède au dérapage du dinar par rapport au dollar et à l'euro, ce qui permet d'augmenter artificiellement la fiscalité hydrocarbures (reconversion des exporta-

tions hydrocarbures en dinars) et la fiscalité ordinaire (via les importations tant en dollars qu'en euros convertis en dinar dévalué), cette dernière accentuant l'inflation des produits importés, montant accentué par la taxe à la douane s'appliquant à la valeur dinar, étant supportée en fin de parcours par le consommateur comme un impôt indirect, l'entreprise ne pouvant supporter de telles mesures que si elle améliore sa productivité. Ainsi, malgré les subventions de certains produits, la majorité des produits connaissent une hausse vertigineuse ayant un fort impact sur le pouvoir d'achat des Algériens qui, selon les données officielles de l'ONS, a été de plus de 80% en 2000/2019 et atteint 100% avec les données de 2000/2021. Ce taux et certainement plus élevé, l'indice du taux d'inflation n'ayant pas été actualisée depuis 2011. Or, le besoin est historiquement daté, évoluant avec le nouveau comportement de consommation des ménages, devant l'éclater par produits selon le modèle de consommation par couches sociales, fonction de la stratification du revenu national.

La perception de l'inflation est différente d'une personne qui perçoit 200 euros par mois de celle qui perçoit 5 000 euros ou plus, n'ayant pas le même modèle de consommation. Dans le cadre de la cohésion sociale et face à la détérioration sociale amplifiée par l'épidémie du coronavirus, il est prévu que le maintien des transferts sociaux budgétisés inchangés par rapport à 2019, s'établissant à 14,04 milliards de dollars au cours de 128 dinars un dollar au moment de l'établissement de la loi de Finances, soit 8,4% du PIB.

Par ailleurs selon le ministère du Travail en date du 8 avril 2021, le déficit financier de la Caisse nationale des retraites (CNR) pourrait atteindre 690 milliards de dinars en 2021, le nombre de retraités dépassant les 3,3 millions, le CNR enregistrant un taux de cotisation de sécurité sociale, estimé à 2,2 travailleurs pour chaque retraité et pour un équilibre, le taux de cotisation devrait atteindre cinq travailleurs pour un retraité. La nécessaire réforme des retraites renvoie à la dynamisation du tissu productif, la lutte contre l'évasion fiscale et l'unification des caisses de retraite pour un sacrifice partagé.

4.- Cependant selon les rapports de la Banque mondiale et du FMI, l'Algérie continue de bénéficier d'une marge de mouvement positive. La dette publique a augmenté de 5,8 points de pourcentage, passant de 45,6% du produit intérieur brut (PIB) en 2019 à 51,4% en 2020, la dette publique étant constituée de la dette interne, estimée à 50,8% du PIB en 2020 contre 45% en 2019.

**D' Abderrahmane Mebtoul**  
P<sup>r</sup> des universités  
Expert international



**INFO EXPRESS**

**Illizi  
Rencontre sur les perspectives d'exportation via le poste frontalier terrestre de Debdeb**

Les perspectives d'exportation via le poste frontalier terrestre de Debdeb (Illizi) et les voies de commercialisation du produit algérien sur le marché africain ont été au cœur d'une rencontre, mardi à Debdeb, avec des opérateurs économiques affiliés à la Confédération des industriels et producteurs algériens (CIPA), ont indiqué les organisateurs. La rencontre, à laquelle ont assisté le wali délégué et le président de l'Assemblée populaire de la commune de Debdeb, a permis de passer en revue, en présence des membres de la CIPA, les différents aspects et mécanismes susceptibles de contribuer à la promotion des échanges commerciaux avec les pays africains, à la faveur de la création d'espaces d'investissement industriel et l'ouverture d'antennes bancaires dans la région pour attirer les investisseurs et encourager les exportations, a souligné le président de la CIPA, Abdelwahab Ziani. Retenue au titre des objectifs du Gouvernement pour relever les défis économiques actuels et futurs, cette démarche stratégique tend à créer un environnement d'investissement productif à l'échelle régionale à même de contribuer à l'augmentation des exportations hors-hydrocarbures et des ressources financières en devises et à la résorption du chômage dans la région, a-t-il expliqué.

R.R

**Alger**

## Le Croissant-Rouge algérien, un acteur incontournable dans l'humanitaire



Organisée par l'Institut national d'études de stratégie globale (Inesg), la rencontre a permis de mettre en relief les efforts déployés en matière humanitaire durant la Guerre de libération nationale et après le recouvrement de la souveraineté nationale, par l'Algérie, à travers le C-RA. Les conditions de la création du C-RA le 8 janvier 1957, son rôle actif auprès des réfugiés algériens à l'extérieur du territoire national et dans l'échange des prisonniers durant la période coloniale, ont été rappelés lors de la rencontre. La présidente du C-RA, Saïda Benhabylès, a présenté le cadre juridique et le statut légal du C-RA, les conditions de sa création et, notamment, son rôle et sa mission en matière humanitaire tant sur le plan national qu'international. Af-

**L'apport et la contribution du Croissant-Rouge algérien (CRA) dans la consolidation des activités humanitaires, en interne et à l'international, depuis sa création, ont été évoqués, mardi à Alger, dans le cadre d'une journée d'étude.**

firmant que «le C-RA n'est pas né d'une idée conjoncturelle, puisqu'il a été officiellement reconnu en vertu d'un décret présidentiel publié dans le Journal Officiel du 14 septembre 1962, soit à peine deux mois après l'indépendance de l'Algérie». Mme Benhabylès a rappelé que ce décret présidentiel, précisait que «le Croissant-Rouge algérien, constitué en association légale possédant la personnalité juridique sur la base des

Conventions de Genève et des principes formulés par les Conférences internationales de la Croix-Rouge, est officiellement reconnu comme société de secours volontaire autonome auxiliaire des pouvoirs publics». Elle a ajouté, toujours selon le décret, que «le C-RA est reconnu comme auxiliaire autonome des services de santé militaire conformément aux dispositions de la Convention de Genève de 1949» et considéré comme «la seule société nationale du Croissant-Rouge pouvant exercer son activité sur l'ensemble du territoire algérien», citant dans le détail les décrets exécutifs et les textes d'application ayant suivi le décret présidentiel. L'oratrice a souligné que «le Croissant rouge algérien œuvre avec force depuis sa création pour vul-

gariser la culture de la solidarité, de la fraternité et de la tolérance, par conviction que ces valeurs universelles forment le béton armé du respect et de la défense de la dignité humaine et de la cohésion sociale». Elle a ajouté, dans le même contexte, que du fait que le C-RA fait partie du mouvement humanitaire international, il demeure «attaché» et «fidèle» aux principes fondamentaux de ce mouvement, notamment celui de la protection et la défense de la dignité humaine, qui représente «la pierre angulaire de la création du C-RA». «Notre raison d'exister c'est de défendre et de protéger la dignité humaine. Nous devons veiller à ce que le non-alignement et la neutralité ne soient pas synonymes de complicité. Se taire lorsqu'il y a atteinte la dignité humaine, sous prétexte qu'on est neutre, cela signifie qu'on est complice», a tenu à signaler Mme Benhabylès. Affirmant que «la pire atteinte à la dignité humaine, c'est l'occupation, le colonialisme et la privation des peuples de leur droit à l'autodétermination», la présidente du CRA a souligné que «notre silence, en tant qu'organisations humanitaires, face à ces drames humanitaires, est considéré comme complicité». «Il est temps que ce mouvement mondial humanitaire constitue une force de pression sur les grands décideurs de ce monde, c'est-à-dire les Nations-Unies et leur Conseil de sécurité, pour qu'ils réfléchissent sur les conséquences dramatiques de leur politique sur la situation humanitaire», a-t-elle indiqué.

R.R

**Accident de la route**

## 60 millions de masques au personnel de la santé

Quarante (40) personnes sont décédées et 1.797 autres ont été blessées dans plusieurs accidents de la circulation survenus à travers le territoire national durant la période allant du 16 au 22 mai, indique mardi un bilan de la Direction générale de la Protection civile (DGPC). Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de M'sila avec 5 personnes décédées et 73 autres blessées, suite à 47 accidents de la route, précise la même source. S'agissant des activités de lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19), les unités de

la Protection civile ont effectué durant la même période, 415 opérations de sensibilisation à travers le territoire national, rappelant aux citoyens la nécessité du respect de confinement ainsi que les règles de la distanciation sociale. Les unités ont effectué aussi 327 opérations de désinfections générales à travers le territoire national, ces opérations ont touché l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés, mobilisant 1.470 agents et 268 ambulances et 157 engins d'incendies.

R.R





Khemis El-Khechna

## Autrefois Fondouk : «Voyage dans le temps»

**Jamais dans une commune comme l'ex-Fondouk, il ne sévit autant de compréhension, de gentillesse et d'amour du prochain. Les Khechnaouis, habitants de la commune de Khemis El-Khechna, dans la wilaya de Boumerdès sont connus pour leur caractère très dur à cause de leur descendance et de leur originalité d'appartenir à une localité construite sur le haouch Belekhal, ancienne propriété des Khachnas de la plaine et des khachnas des montagnes qui sont réputés pour être des gens forts et entêtés.**

La ville de Khemis El Khechna garde encore ses vieilles maisons traditionnelles, cette ancienne ville coloniale fut peuplée avant de connaître un exode massif intervenu durant la Guerre de libération et qui reprit dans les années 1970-1980, où des dizaines de familles l'ont quitté pour aller vivre dans les grandes villes comme Alger et surtout Boumerdès. La raison est simple : les Khechnaouis occupent des postes stratégiques au sein des administrations à Boumerdès, sans oublier les élus de l'APW de Boumerdès. En politique, ils occupent les devant de la scène, ils sont partout et nul par.

Jamais dans une commune comme l'ex-Fondouk, il n'y a autant de compréhension, de gentillesse, d'amour du prochain. Les Khechnaouis, habitants de la commune de Khemis El Khechna, dans la wilaya de Boumerdès sont connus pour leur caractère très dur à cause de leur descendance et de leur originalité d'appartenir à une localité construite sur le haouch Belekhal, ancienne propriété des Khachnas de la plaine et des khachnas de la montagne qui sont réputés pour être des gens forts et entêtés, au même titre que les Chaouias des Aurès.

La ville de Khemis El Khechna (autrefois Fondouk) a été créée en 1845 par décret de Louis Philippe et son histoire remonte à avant 1830. Cependant, les colons ont utilisé le mot arabe de «Fendek» pour situer la région qui prendra le nom de «Fondouk» à cause de son hôtel qui existait bien avant 1830, et où venaient séjourner les arpenteurs pour établir la levée et la délimitation des propriétés arabes de la région des Khachnas. Elle fut promue commune en l'an 1856 et son premier maire était dénommée Raboil. Khemis El Khechna possède une grande histoire, car sur le territoire de cette commune est enterré Sidi Bannour, l'un des grands imams ibadites, un personnage très respecté qui avait consacré sa vie à l'apprentissage du saint Coran. Aussi, la région montagneuse et rurale par excellence de la région de Khemis El Khechna regorgeait jadis de sources d'eau douce, savoureuse et minérale sortant directement des entrailles de la terre, comme l'existence d'un ancien puits historique nommé Birgriche (puits de Griche) qui



porte le même nom d'un autre puits situé à Sidi M'hamed, à Alger. De nos jours, il n'est pas donné à n'importe quelle ville de la wilaya de Boumerdès de maintenir ses traditions et coutumes ancestrales, car si beaucoup des trente-deux communes de la trente-cinquième wilaya d'Algérie ont délaissé le trésor hérité des ancêtres, ce qui n'est pas le cas des habitants de Khemis El Khechna, qui eux sont très à cheval sur l'organisation. Sur ce registre, les Khachnaouis donnent l'exemple, c'est une communauté solidaire. C'est une population qui a préservé les traditions et le sens de l'organisation, et pour cela, Khemis El Khechna en est un parfait exemple. De nos jours, il n'est pas facile de maintenir ses traditions et coutumes ancestrales. Les Khachnaouis aspirent à un cadre de vie meilleur et il est très facile de lire sur les visages des ex-Fondoukiens l'amertume induite par toutes les misères qu'ils endurent. Privés de tout, notamment des loisirs qui font cruellement défaut chez la masse juvénile et les commodités les plus élémentaires pour une vie décente dans la ville est insuffisamment dotée. Khemis El Khechna est une ville de l'Algérie profonde qui a donné de valeureux martyrs à la Révolution de 1954, mais qui malheureusement souffre du sous-développement par manque d'infrastructures de base. Les quelques projets accordés par-ci par-là, ne sont qu'une goutte d'eau dans un océan. La ville de Khemis El Khechna a enfanté des hommes de valeur qui se sont sacrifiés pour notre indépendance. Elle est située à la limite géographique de deux wilayas, Blida et Alger, mais malheureusement, la route

menant vers ses deux chefs-lieux de wilaya est très difficile puisque Fondouk est isolée et les habitants suffoquent par manque de développement. Dans le domaine socio-sportif, rien n'a été réalisé puisque la formation de football de Khemis Khechna continue toujours d'évoluer dans le stade hérité de l'ère coloniale, les citoyens pensent qu'ils vivent dans un coin perdu et crient leur détresse à qui veut l'entendre. Une seule satisfaction pour les natifs de Khemis Khechna : l'esprit de solidarité, puisque nous retrouvons à chaque élection électorale beaucoup de Khachnaouis présents, que ce soit dans les APC, APW, et autres, ainsi que dans les Kasmates de divers partis politiques. Ils occupent des responsabilités au sein du secteur de l'Etat à tous les niveaux. Malgré les efforts des élus de l'APC qui font tout pour ramener le changement, en promettant de faire de Khemis El Khechna, la «Nouvelle Californie». Ils sont arrivés malgré leur bon vouloir à gérer une ville anarchique avec ses constructions illicites. Khemis El Khechna ne mérite pas cette marginalisation de la part des autorités. Toutes les routes à Khemis El Khechna sont impraticables. Elle est devenue difficile d'accès à cause des interminables encombrements. Les nerfs des automobilistes sont mis à rude épreuve, que ce soit à la sortie de Bou-douaou via Benadjal vers Ouled Moussa ou de la sortie de Réghaïa en direction de cette paisible localité qui est réputée par son commerce de gros de fruits et légumes et l'étroitesse de ses rues. La ville de Khemis El Khechna connaît chaque jour d'interminables bouchons. C'est un

véritable calvaire qu'enregistre cette agglomération au quotidien, à tel point qu'à la simple idée de s'y rendre, les voyageurs se trouvent happés par le stress et les images cauchemardesques des embouteillages qui défilent devant leurs yeux. Ce grand centre urbain devient telle une ruche aux heures de pointe, surtout à midi, où les différents établissements scolaires, l'administration et les dizaines de sociétés qui y sont installées «vomissent» cette situation qui empire de plus en plus.

Kouider Djouab

### 40<sup>ÈME</sup> JOUR



**40<sup>ème</sup> jour. Triste et douloureuse pour nous la date du 20/4/2021 où nous a quittés à jamais et pour un monde meilleur notre très cher et regretté père et époux**

**DJILLALI Karim à l'âge de 58 ans**

**laissant derrière lui un vide que nul ne pourra combler.**

**La famille Hammèche, sa femme Keltoum, ses filles Lylia et Fadia, demandent à tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pieuse pensée à sa mémoire.**

**Repose en paix très cher père. Tu resteras à jamais gravé dans nos cœurs.**

**Que Dieu Le Tout-Puissant t'accueille en Son Vaste Paradis et t'accorde Sa Sainte Miséricorde.**

**Tes filles Lylia et Fadia**

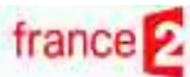
La ville de Khemis El-Khechna (autrefois Fondouk) a été créée en 1845 par décret de Louis Philippe, et son histoire remonte à avant 1830. Cependant, les colons ont utilisé le mot arabe de «Fendek» pour situer la région qui prendra le nom de Fondouk à cause de son hôtel qui existait bien avant 1830, et où venaient séjourner les arpenteurs pour établir la levée et la délimitation des propriétés arabes de la région des Khachnas.



## Programme



12.00 Les douze coups de midi  
13.00 Journal  
13.55 L'île aux secrets  
15.35 Mystère à Salem Falls  
17.00 Météo  
17.10 Quatre mariages pour une lune de miel  
18.15 Les plus belles vacances  
19.00 Journal  
19.20 Demain nous appartient  
20.40 C'est Canteloup  
20.55 C'est Canteloup  
22.05 Luther  
23.15 New York Unité Spéciale



12.00 Tout le monde veut prendre sa place  
13.45 La p'tite librairie  
15.05 Je t'aime, etc.  
16.15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre  
18.40 Vélo club  
19.20 N'oubliez pas les paroles  
20.00 Journal  
20.39 Basique, l'essentiel de la musique  
20.45 Envoyé spécial  
21.05 Complément d'enquête



10.50 Desperate Housewives  
10.55 Desperate Housewives  
11.45 Desperate Housewives  
12.00 Le journal  
13.30 En famille  
14.00 Notre histoire d'amour  
16.00 Incroyables transformations  
17.25 Mieux chez soi  
18.45 Le journal  
20.25 Scènes de ménages  
21.50 Chernobyl  
22.00 Chernobyl  
22.55 La bataille de Tchernobyl



06.30 Boule et Bill  
06.42 Boule et Bill  
07.09 Ludo  
07.00 Garfield & Cie  
08.05 Boule et Bill  
08.30 Boule et Bill  
09.20 Les as de la jungle à la rescousse  
10.50 Ensemble c'est mieux !  
11.20 La nouvelle édition  
11.25 Météo  
11.55 Journal  
12.45 Météo  
12.50 Rex

13.55 Rex

14.25 Rex

15.05 Le Renard

16.45 Personne n'y avait pensé !

17.10 Questions pour un champion

19.20 Plus belle la vie

20.55 Ma maison de A à Z

21.05 En mai, fais ce qu'il te plaît

22.55 L'exode

23.45 Météo



20.30 Journal  
21.00 Cépages rares, un patrimoine suisse  
21.53 Chasselas forever, une histoire de cépage  
22.54 Le journal  
23.25 Chef.fe.s de brousse



15.00 Un dîner presque parfait  
16.55 Un dîner presque parfait  
17.50 Un dîner presque parfait  
18.50 Un dîner presque parfait  
21.05 Lara Croft : Tomb Raider  
23.20 Encore heureux



16.50 Late Night  
19.15 L'info du vrai  
20.13 L'info du vrai, le mag  
20.48 La boîte à questions  
20.52 Groland le zapoï  
21.01 La Gaule d'Antoine  
21.07 A couteaux tirés  
21.59 The Head  
22.52 American Horror Story  
23.34 American Horror Story



15.10 De toutes nos forces  
20.17 Voir le jour  
20.50 There Will Be Blood  
23.23 Rendez-vous chez les Malawas



13.05 Entrée libre  
13.40 Le magazine de la santé  
14.35 Allô, docteurs !  
15.40 Suricates superstars



09.00 Les contes des 1001 darkas  
13.50 Maigret  
19.43 TPMP : première partie  
20.42 Touche pas à mon poste !  
21.57 Balance ton post ! L'after  
22.57 Balance ton post ! L'after  
23.35 Balance ton post ! L'after



20.00 Les as de la jungle à la rescousse  
20.10 Une saison au zoo  
20.40 Une saison au zoo  
21.40 La p'tite librairie  
21.05 Les hors-la-loi de la nature  
22.35 Les hors-la-loi de la nature



15.42 Trois jours et une vie  
17.39 Prémsumé coupable  
19.18 Paradise Beach  
20.50 Bait  
22.20 Open Water, en eaux profondes



19.45 Arte Journal  
20.55 Géométrie de la mort  
21.45 Géométrie de la mort  
22.35 Monstre sacré  
23.25 Khibula



19.25 Quotidien, première partie  
20.10 Quotidien  
21.10 La maison du bonheur  
21.15 13 novembre  
23.20 13 novembre



17.45 Eurosport News  
20.00 Ethias Cross 2020/2021  
20.55 Eurosport News  
21.00 Mos - Puebla de Sanabria (230,8 km)  
22.30 Les rois de la pédale  
23.00 Eurosport News  
23.05 Ethias Cross 2020/2021

## Sélection



**Ciné Premier - 23.23**  
**Rendez-vous chez les Malawas**  
Comédie de James Huth

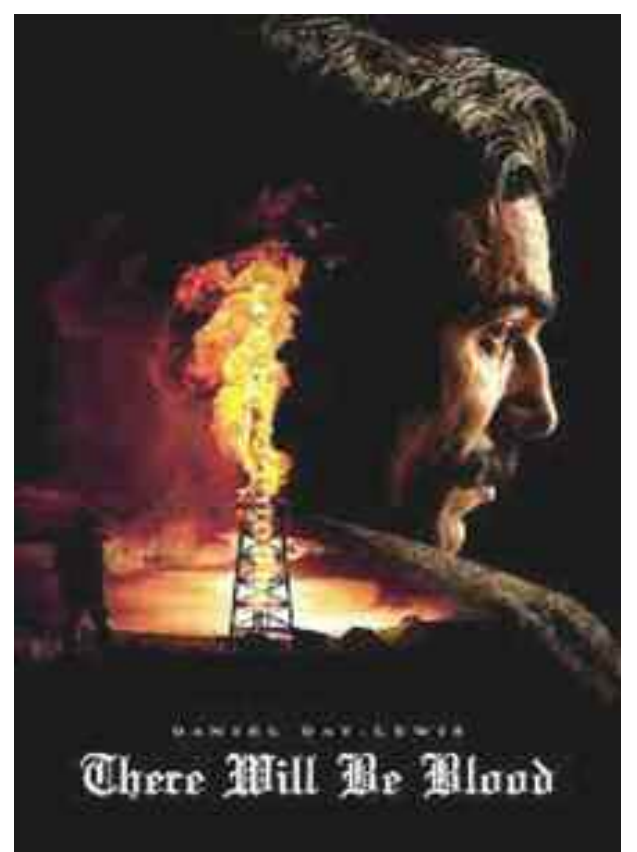
→ Pour les besoins d'une émission de télévision, quatre célébrités très différentes les unes des autres, doivent passer du temps dans une tribu d'Afrique isolée.

## Ciné Premier - 20.50

### There Will Be Blood

Drame de Paul Thomas Anderson

→ A l'aube du XXe siècle, en Californie, l'ascension à la dure de Daniel Plainview, modeste pionnier dans la prospection du pétrole devenu magnat de l'or noir. Dévoré par la cupidité et l'avidité de pouvoir, il sacrifiera tout à sa folle ambition. Son fils et son humanité s'y briseront.



**Ciné Frisson - 20.50**  
**Bait**

Film d'horreur de Kimble Rendall

→ En Australie, les côtes du Queensland offrent un climat agréable qui fait le bonheur de leurs habitants. En cette belle journée ensoleillée, beaucoup d'entre eux font leurs courses dans un supermarché.



## JOURNÉE MONDIALE DE L'AFRIQUE

### ART, CULTURE ET PATRIMOINE, LEVIERS DE DÉVELOPPEMENT

Le continent africain a célébré ce 25 mai la Journée mondiale de l'Afrique, commémoration de la création de l'Organisation de l'Union africaine (OUA) en 1963, sous le thème «Art, culture et patrimoine comme leviers pour construire l'Afrique que nous voulons» mettant la richesse culturelle au centre d'une dynamique de développement continental.

Chaque année les thèmes arrêtés mettent en avant les efforts des pays africains pour concrétiser les objectifs stratégiques de l'Union africaine comme la décolonisation, la résolution des conflits armés, le maintien de la paix, la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine, ou encore récupérer le patrimoine spolié par les anciennes puissances coloniales.

Mourad Lamoudi membre du Conseil économique, social et culturel (Ecosocc) de l'Union africain estime que le thème choisi cette année complète celui de 2020, «Faire taire les armes en Afrique», deux thèmes qui s'inscrivent en droite ligne avec les «objectifs de la création de l'OUA et de son comité de libération».

Il a également rappelé que l'Algérie a été pionnière dans la mise en valeur de la richesse culturelle du continent en rappelant que les deux seules éditions du festival culturel panafricain ont été organisées par l'Algérie.

Mourad Lamoudi a indiqué que le comité Ecosocc a invité l'ensemble des pays africains à initier des actions pour marquer cette journée tout en admettant que les célébrations seront «limitées pour cause de pandémie de coronavirus».

En Algérie l'association «La voix de l'enfant» de la wilaya de Béjaïa, dont la vice-présidente Zineb Ayadi est également membre du Conseil économique, social et culturel de l'Union africain, a lancé des ateliers artistiques à l'adresse des enfants pour sensibiliser ses adhérents au rôle de l'art et de la culture dans la concrétisation et le maintien de la paix.

Cette association, membre de l'Ecosocc depuis trois ans, avait également programmé une campagne d'information et de sensibilisation autour du thème «Faire taire les armes en Afrique» en 2020 en plus de conférences virtuelles sur ce thème. La Journée de l'Afrique, qui célèbre l'anniversaire de la signature des accords de l'OUA le 25 mai 1963, représente le symbole du combat de tout le continent africain pour la libération, le développement et le progrès économique et social en plus de la valorisation et l'exploitation de la richesse culturelle africaine. C'est aussi l'occasion pour chaque pays d'organiser des manifestations dans le but de favoriser le rapprochement entre les peuples africains.

R. C.

## Journée de l'Afrique

# Sous le signe de l'art et de la culture



Cette journée est l'occasion pour chaque pays du continent d'organiser des événements ayant pour finalité de favoriser le rapprochement entre les peuples africains. Une tradition fortement enracinée et qui met en relief le combat de tout le continent africain pour la libération, le développement et le progrès économique.

L'Afrique est considérée à juste titre comme le berceau de l'humanité, à l'origine d'un grand nombre de peuples, de langues, de religions et de traditions, ce qui ne peut occulter les tristes records détenus par le continent. Le PIB par habitant est le plus bas du monde et l'évolution actuelle ne semble pas aller dans le bon sens malgré les extraordinaires ressources naturelles dont regorge l'Afrique.

L'endettement des pays reste très lourd faute d'un développement économique harmonieux. La pénurie d'eau potable demeure un sujet de préoccupation et ses conséquences sur la santé des populations sont importantes. Le Sida, quant à lui, fait de réels ravages et le continent africain présente le plus fort taux de séropositivité au monde.

En raison de la pandémie de la Covid-19 et des restrictions sur la tenue d'événements de l'UA en présentiel, la célébration de la Journée de l'Afrique et le lancement continental de l'entrée en vigueur de la Charte pour la renaissance culturelle africaine se tiendront en visioconférence.

A l'occasion de cette journée, le Secrétaire général de l'ONU a délivré un message dans lequel il réaffirme son «entière solidarité avec les populations et les gouvernements d'Afrique dans la lutte contre la Covid-19», tout en appelant au «respect des pratiques démocratiques» alors que plusieurs élections risquent d'être reportées en raison de la pandémie. «En cette Journée de l'Afrique, l'accent est mis sur les

**«Arts, culture et patrimoine : leviers pour construire l'Afrique que nous voulons» est le thème choisi, cette année, pour commémorer la Journée de l'Afrique qui correspond à la création l'Organisation de l'Unité africaine (OUA), le 25 mai 1963 à Addis Abeba, en Ethiopie, ancêtre de l'Union africaine (UA).**

arts, la culture et le patrimoine, comme leviers pour construire l'Afrique que nous voulons. Le patrimoine culturel et naturel riche et diversifié de l'Afrique est important pour le développement durable, la réduction de la pauvreté et le maintien et la consolidation de la paix. Il peut servir de fondement solide pour progresser sur le plan économique de manière inclusive, alors que le continent s'efforce de s'attaquer aux problèmes que fait peser la pandémie de Covid-19», a-t-il dit.

Selon lui, la Covid-19 a «déclenché une récession mondiale et a dévoilé des vulnérabilités et des inégalités profondément ancrées. Elle a mis en péril des gains durablement acquis en matière de développement en Afrique et ailleurs».

Elle a également «accentué les facteurs de conflit : elle a augmenté les inégalités et révélé la fragilité de la gouvernance dans de nombreux pays, notamment sur le plan de la prestation de services de base tels que les soins de santé, l'éducation, l'électricité, l'eau et l'assainissement. L'impact de la pandémie a également été exacerbé par la crise climatique, qui touche les pays en développement de façon disproportionnée».

Pour enrayer la pandémie, accompagner la reprise économique et atteindre les objectifs de développement durable, «il nous faut garantir un accès équitable et universel aux vaccins contre la Covid-19. Il existe actuellement un profond déséquilibre dans la distribution des vaccins entre les pays.

D'après les derniers chiffres, les pays d'Afrique n'ont reçu à ce jour que 2% des vaccins».

«En cette Journée de l'Afrique, je renouvelle mon appel aux nations développées pour qu'elles soient solidaires de l'Afrique», a-t-il souligné.

Pour sa part, le président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat, a mis en avant, mardi, la culture et la pensée africaine comme patrimoine indispensable dans la recherche de «l'édification d'un consensus africain solide».

### Redonner à la culture africaine la place qu'elle mérite

Dans une déclaration publiée sur le site de l'UA à l'occasion de la journée africaine, M. Faki a expliqué que «l'Afrique a longtemps occulté le rôle de la culture dans la promotion et la formation des nations».

Le président de la Commission entend, au cours de son mandat, «corriger cette tendance» et compte s'intéresser, plus qu'il ne l'a fait par le passé, à la culture et à la pensée africaines.

«J'ai indiqué que je ferai appel aux universitaires et aux sociologues de tous les espaces culturels pour apporter leur contribution à l'édification d'un consensus africain solide et réalisable», a-t-il fait savoir.

En effet, a écrit le président, «l'Union africaine a prescrit aux Etats africains de chercher dans leurs repères culturels et leurs valeurs ancestrales le soubassement de leur essor, tout en s'inscrivant dans l'évolution du monde. Long-

temps anesthésié par les effets de la colonisation, l'Africain doit puiser au plus profond de son patrimoine culturel et artistique les clés de son épanouissement».

En effet, «c'est ce message que voudrait véhiculer l'UA à travers le thème de l'année 2021 consacré aux arts, culture et patrimoine comme leviers pour construire l'Afrique que nous voulons», a expliqué le chef de la commission. Il a noté que le thème de cette année a été symboliquement combiné avec la Journée de l'Afrique pour procéder au lancement de l'entrée en vigueur de la Charte de la Renaissance culturelle africaine adoptée depuis 2006 à Khartoum au Soudan.

L'un des objectifs de cette Charte est de renforcer le rôle de la culture dans la promotion de la paix et de la bonne gouvernance. L'Union africaine est consciente du rôle que les arts, les expressions audiovisuelles et cinématographiques ainsi que d'autres industries créatives jouent dans le processus d'intégration africaine en tant que facteur de paix, de compréhension et de prévention des conflits ainsi que de croissance socio-économique.

L'Union africaine estime que l'unité de l'Afrique se fonde d'abord et avant tout sur son histoire. L'histoire de l'Afrique, qui fait partie de notre identité culturelle, est un impératif pour le développement du Continent, a ajouté M. Faki.

Il a considéré l'histoire comme «un vecteur de formation de la personnalité africaine et d'affirmation des peuples africains dans le monde. L'Afrique ne peut s'imposer dans le multilatéralisme et les partenariats avec le reste du monde que par l'affirmation, sans complexe, ni ombrage de son être, de sa personnalité et de son identité sur une base de totale égalité avec les autres».

R. C.



## Algérie-Mali Le sélectionneur Magassouba se réjouit d'affronter l'Algérie

→ Le sélectionneur de l'équipe malienne de football Mohamed Magassouba, a estimé que le match amical face à l'Algérie, prévu le dimanche 6 juin au stade Mustapha-Tchaker de Blida (20h45), va permettre à son équipe de progresser.

«Aujourd'hui, la meilleure référence en Afrique c'est l'Algérie. Outre son statut de championne d'Afrique, l'Algérie est une équipe complète, bien organisée, bien en place et qui joue parfaitement toutes les phases de jeu. Pour moi, c'est une équipe parfaite et je tiens à rendre hommage au travail accompli par Djamel Belmadi qui a su offrir à l'Algérie et à l'Afrique une équipe comme celle-ci. Il est clair que nous n'avons pas atteint le niveau de l'Algérie, mais si nous affrontons cette équipe c'est pour progresser naturellement», a-t-il déclaré au micro de Radio Algérie internationale. Avant d'affronter les Maliens, l'équipe nationale entamera sa série de matchs amicaux le jeudi 3 juin face à la Mauritanie à Blida (20h45). Les coéquipiers de Sofiane Feghouli affronteront, pour leur dernier test, la



Le sélectionneur de l'équipe malienne Mohamed Magassouba. (Photo > D. R.)

Tunisie, le vendredi 11 juin au stade Hamadi-Agrebi de Radès. Le sélectionneur national Djamel Belmadi et le président de la FAF Amara Charaf-Eddine, ont convenu d'organiser ces matches amicaux, suite à la décision prise par la Commission d'Urgence de la CAF, en concertation avec la FIFA, de reporter le début du 2e tour éliminatoire en raison de la pandémie de Covid-19. «On se connaît très bien, car on a l'habitude de s'affronter. Je me souviens encore de notre dernière confrontation qui a eu lieu au Qatar, avant le

départ pour la CAN-2019, dans un match très intéressant soldé sur le score de 3 buts à 2 en faveur de l'Algérie». Pour le technicien malien, il est grand temps que son pays fasse partie du gotha mondial, en prenant part à la prochaine Coupe du monde 2022 au Qatar. «Le Mali est assoiffé de remporter la Coupe d'Afrique et de participer à une phase finale de la Coupe du monde. Au vu des attentes du peuple malien, nous allons tout faire pour être à la hauteur, se battre avec nos armes, nos moyens et nos qualités

pour pouvoir donner satisfaction à notre pays qui, non seulement, rêve d'être au Mondial, mais ambitionne également de monter sur le toit de l'Afrique», a-t-il conclu. Côté statistiques, l'Algérie et le Mali vont s'affronter en amical, pour la 9e fois de leur histoire. Après huit confrontations, l'Algérie est devant avec 5 victoires, contre 2 défaites et 1 match nul. La dernière en date remonte au 16 juin 2019, soldée par une victoire des joueurs de Belmadi sur le score de 3-2 à Doha (Qatar).

R. S.

### EN DEUX MOTS

**Ligue 2 : WRM - USMH domicilié au stade 8-Mai 1945 de Sétif**

Le WR M'Sila, dont le terrain est suspendu pour un match ferme, accueillera l'USM El Harrach au stade du 8-Mai 1945, jeudi prochain pour le compte de la 18e journée du championnat de la Ligue 2 algérienne (Groupe Centre), a indiqué mardi Ligue nationale de football amateur. La rencontre WRM - USMH débutera à 16h, alors que celle de la catégorie «Réserves» commencera à 10h, précise la même source. L'équipe du WR M'Sila a écopé de deux matches de suspension de terrain, dont un ferme, «suite aux incidents qui ont émaillé son match de la 16e journée de championnat contre le MOB», avait annoncé dimanche soir la LNFA. Certes, le WRM avait réussi à l'emporter (2-1), mais ce résultat favorable n'avait pas empêché la rencontre de dérapage, obligeant ainsi la commission de discipline à sévir lors de sa dernière session et de prononcer cette sanction à son encontre. Le WRM (avant-dernier/17 pts) reste sur une défaite (1-0) chez la lanterne rouge, l'USMB lors de la 17e journée, alors qu'au même moment, les Harachis (7e/22 pts) avaient réussi à remporter leur derby algérois contre l'ESBA, également sur le score d'un but à zéro.

### ACNOA

## Réélu, Berraf s'engage à continuer «les efforts pour le développement du sport»

→ L'Algérien Mustapha Berraf réélu, mardi au Caire (Egypte), à la tête de l'Association des Comités nationaux olympiques d'Afrique pour le mandat olympique 2021-2024, s'est engagé à poursuivre «les efforts pour le développement du sport en Afrique». «Je suis très honoré par la confiance renouvelée par mes pairs africains à la tête de cette valeureuse institution et je m'engage à continuer les efforts pour le développement du sport en Afrique», a déclaré Berraf à l'APS. Pour le premier responsable de l'ACNOA, sa

réélection «est la victoire de l'Algérie toute entière. Je remercie les autorités de mon pays pour leur soutien, à leur tête le président de la République, Abdelmadjid Tebboune», a-t-il ajouté. Lors des élections de l'ACNOA organisées, mardi au Caire en marge des travaux de la 19e session ordinaire de l'instance, Berraf a récolté 38 voix contre 15 pour son adversaire la Burundaise Ludia Nsekera, membre du Comité international olympique. Pour rappel, Berraf (67 ans) avait été élu à la tête de l'ACNOA, en novembre

2018 à Tokyo (Japon) lors de l'assemblée générale extraordinaire et électorale de l'instance, pour les deux années restantes du mandat olympique 2017-2020, après l'éviction de l'Ivoirien Lassana Palenfo. Les élections de l'ACNOA ont été précédées, lundi, par les travaux de la 19e session ordinaire de l'assemblée générale de l'instance continentale, qui se sont déroulés en présence des représentants des 54 pays membres de l'ins-

tance sportive continentale et des représentants du CIO. Le président du CIO, l'Allemand Thomas Bach est intervenu par visioconférence pour lancer les travaux. L'ancien président du Comité olympique et sportif algérien a annoncé par ailleurs qu'il sera présent samedi à Alger, pour assister aux travaux de l'assemblée générale ordinaire du COA présidé actuellement par Abderrahmane Hammad. ■

### NA Hussein-Dey

## Bouzidi fait faux bond, Abdeslam pour assurer l'intérim

→ La direction du NA Hussein-Dey a désigné l'ancien joueur du club Chérif Abdeslam, pour diriger à titre intérimaire la barre technique, en remplacement de Youcef Bouzidi, qui a fini par se rétracter, a appris l'APS mardi auprès du club pensionnaire de la Ligue 1 de football. «Nous avons trouvé un accord avec Bouzidi pour reprendre la barre technique, il s'est même réuni avec les joueurs dimanche, mais grande fut notre surprise quand nous avons appris sa décision de faire machine arrière. En attendant la nomination d'un nouvel entraîneur, nous avons confié l'intérim à Chérif Abdeslam», a indiqué à l'APS le directeur sportif du Nasria Chaâbane Merzekane. Bouzidi devait remplacer Dziri Billel, ce dernier a quitté son poste à l'amiable suite au match nul concédé

à domicile face à l'US Biskra (1-1), dans le cadre de la 21e journée du championnat. Dziri avait rejoint le NAHD en janvier dernier, en remplacement de Nadir Leknaoui, démissionnaire. La situation est d'autant plus difficile que le NAHD n'a plus gagné depuis trois mois, soit depuis son succès décroché le 26 février dernier à la maison face au RC Relizane (3-0). «Il nous reste 16 matches pour tenter d'assurer notre maintien parmi l'élite, à nous de relever le défi», a-t-il ajouté. Éliminé en 1/8 de finale de la Coupe de la Ligue, le NAHD amorcera sa mission de sauvetage, en accueillant mercredi son voisin le CR Belouizdad au stade du 20-Août 1955 (17h), pour le compte de la 23e journée. Le club algérois occupe la 17e position (20 pts), synonyme de relégation. ■

## JSK-Coton Sport au 5-Juillet l'OCO donne son accord

→ L'Office du complexe olympique (OCO) Mohamed-Boudiaf a donné son accord pour la domiciliation de la demi-finale retour de la Coupe de la Confédération africaine de football entre la JS Kabylie et les Camerounais de Coton Sport, le samedi 26 juin, au stade du 5-Juillet (Alger), a appris l'APS mardi auprès de cette structure. «Jusqu'à présent, nous n'avons pas encore reçu la demande de la JSK pour domicilier cette rencontre au stade du 5-Juillet, cela devrait se faire dans les prochaines heures. La direction de la JSK a saisi d'abord la Fédération algérienne (FAF), en attendant de faire de même avec l'OCO. De notre part, nous sommes d'accord pour accueillir cette demi-finale au stade du 5-Juillet. La JSK est le dernier représentant algérien dans les compétitions africaines, il faut bien la soutenir», a indiqué à l'APS le

directeur général de l'OCO, Mohamed Bekhti. La JSK a validé dimanche son ticket pour le dernier carré, malgré le nul concédé au stade du 1er-Novembre de Tizi-Ouzou face aux Tunisiens du CS Sfax (1-1). A l'aller, la JSK s'était imposée à Sfax (1-0). De son côté, Coton Sport s'est qualifié aux dépens des Sénégalais de Jaraaf (aller : 1-0 à Garoua, retour : 1-2 à Dakar). Avant la seconde manche à domicile, les joueurs de l'entraîneur français Denis Lavagne joueront la première manche le dimanche 20 juin au stade de Garoua. Pour rappel, les deux équipes se sont rencontrées en phase de poules. La JSK s'est imposée à deux reprises : 1-0 à Tizi-Ouzou et 2-1 à Garoua. L'autre demi-finale opposera les Egyptiens de Pyramids FC aux Marocains du Raja Casablanca. ■



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA. Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1er-Mai - Alger. Tél. : 021 6710.44/6710.46 Fax : 021 6710.75. Compte bancaire : CPA 103 400 089711. 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles. Membres fondateurs : Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune**. Rédacteur en chef : **Radia Zerrouki** Directeur commercial : **Ouahid Kouba** Composition **PAO La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPAL** Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : *La Nouvelle République*, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : [lnr98redaction@yahoo.fr](mailto:lnr98redaction@yahoo.fr) / E-mail pub : [lnr98publicite@yahoo.fr](mailto:lnr98publicite@yahoo.fr) - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19. Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40 Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.



**en direct**

**Ligue 2**  
WRM - USMH domicilié  
au stade 8-Mai de Sétif

**le match à suivre football**

**JSK-Coton Sport au 5-Juillet**  
L'OCO donne son accord

**Ligue 1**  
Delort décide de rester à Montpellier et vise l'Europe

CAN-2021

# LE CAMEROUN FACE AUX EXIGENCES DE LA CAF

→ A quelques semaines du coup d'envoi de la Coupe d'Afrique des nations 2021, la Confédération africaine de football est sur les chantiers. Sa délégation a atterri dans la ville de Garoua, plus précisément dans la ville dans la région Nord du Cameroun, pays de Samuel Eto'o.

Sa mission intervient à moins d'un mois du tirage au sort prévu le 25 juin prochain, à Yaoundé, elle a pour objectif de s'assurer que l'autorité met tout en œuvre pour que cet événement se déroule dans de parfaites conditions d'autant plus qu'il s'agit d'une première pour la nouvelle équipe du septième président de la CAF, le milliardaire sud-africain, Patrice Motsepe.

**«La reine du continent»**

Dans un mois, soit le 25 juin aura lieu le tirage au sort de la CAN à Yaoundé pour répartir les 24 équipes en six groupes. Dans ce cadre, Samuel Eto'o s'est fortement impliqué aux côtés des organisateurs de cette manifestation continentale, non seulement, mais aussi dans la promotion de la CAN-2021 qui sera le grand test pour le pays d'accueil qui semble décidé à réussir son examen et à s'inscrire dans le registre des prochains rendez-vous africains du football. Pour ce pays, la Coupe d'Afrique a déjà un titre «La reine du continent».

**Pour une revanche de 1972**

Cette grande messe du ballon rond est d'autant plus attendue sur le sol camerounais que le pays n'avait plus organisé depuis 1972. Il voudrait revivre un certain



■ Une délégation de la CAF en visite d'inspection au Cameroun.

(Photo > D. R.)

février 2017, où les Lions Indomptables avaient remporté la 5<sup>e</sup> Coupe d'Afrique des nations de leur histoire. Des déceptions depuis 2017 continuent de remonter à la surface et cette fois-ci pour les internationaux, elle sera la bonne. Emmanuel lobe, un joueur du club camerounais déclare «celle jouée en Egypte était éternelle, mais avec le temps ça va y aller nous allons surprendre...»

Le secrétaire général la Fédération avoue pour sa part «nous attendons cette compétition depuis 40 ans et nous voulons offrir aux africains une CAN exceptionnelle. Il faut savoir que sur les sept stades sélectionnés, six sont déjà prêts à accueillir les rencontres, le dernier est en phase de finition, il s'agit de celui de Yaoundé».

Il y a aussi chez quelques sportifs de la déception qui s'exprime par «la question de l'utilisation des 163 milliards FCFA

mobilisés pour la construction du complexe sportif d'Olembé, au nord de Yaoundé, préoccupe l'opinion publique camerounaise» et autres... «Notre administration est lente, elle ne se prépare pour ce genre de compétition que quelques mois avant et ce contrairement aux pays africains». A chacun sa carte et a chacun ses objectifs, le Cameroun, deux jours avant l'arrivée de cette délégation composée du ministre des Sports et celui de l'Education physique, ce qui est un élément qui conforte les fans de football de Garoua notamment après la publication des stades par la FIFA et la CAN, habilités à accueillir les matches officiels de cette compétition africaine. «C'est une sérieuse indication pour notre population de la région qui sait qu'à présent elle sera désormais la ville hôte de la CAN-2022». Sur le terrain les choses se précisent, rien n'est laissé dans le

doute, les plans sont exécutés à la lettre, les stades et les autres infrastructures notamment hôtelières seraient, dit-on, dans ce pays au rendez-vous.

**L'optimisme de la délégation de la CAF**

En attendant, la délégation a passé la journée à Garoua où elle a visité deux sites d'entraînement, des hôtels, des hôpitaux et le stade principal ainsi que le nouveau stade Olembé. C'est l'un des stades nouvellement construits pour la CAN. Elle inspecte les installations réputées de classe mondiale du stade de Japoma, ainsi que le stade de la réunification et les structures d'accueil de la capitale économique.

H. Hichem

**A voir**

- El Heddaf TV : Belmekchouf à 21h
- Canal + Sport : Toulouse - Nantes à 19h35

**La Der**

**Ligue 1 française : Andy Delort décide de rester à Montpellier et vise l'Europe**

L'attaquant international algérien Andy Delort, a annoncé mardi sa décision de prolonger son aventure avec Montpellier HSC (Ligue 1 française de football), soulignant son objectif de décrocher une place européenne la saison prochaine. «Il faut toujours dire ce qu'on pense. Moi je le dis encore, la saison prochaine je jouerai l'Europe avec Montpellier.

C'est la mission du club, c'est ce qu'on a envie de faire, c'est ce qu'on devra faire. Cela fait maintenant 3 ans que cela se joue à une petite marche près, on a pris de l'expérience et il faut arriver à passer ce cap-là», a-t-il indiqué

au site AllzPaillade.com. Delort (29 ans) avait rejoint Montpellier en 2018 d'abord à titre de prêt en provenance de Toulouse, avant que le club montpelliérain ne décide de racheter son contrat en lui faisant signer un contrat de quatre ans en 2019.

«Je pense que le club va tout faire pour que l'on soit compétitif, et ce sera à nous de passer un palier, faire une meilleure saison et être bien plus régulier pour être en haut», a-t-il ajouté. Avant de conclure sur son ambition de se qualifier pour la Ligue des champions : «Rien n'est interdit aux ambitieux, c'est ça. Il faut toujours y croire et

j'espère que l'année prochaine, avec Montpellier, on entendra cette belle musique». Delort, considéré comme l'un des tauliers de la formation montpelliéraine, s'est illustré de fort belle manière en marquant 15 buts et délivrant 10 passes décisives en 30 apparitions lors de la saison 2020-2021.

Il avait été appelé au dernier moment par le sélectionneur Djamel Belmadi pour participer à la Coupe d'Afrique des nations 2019, remportée par les «Verts» en Egypte, en remplacement du milieu de terrain Belkebla, écarté pour des raisons disciplinaires.